





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

<u>Conciliation études-travail Estrie</u> Durant l'année scolaire : les études sont la priorité!

Sherbrooke, 23 août 2017 — Dès le début de l'année scolaire, il est primordial pour les jeunes d'opter pour un mode de vie propice à leur réussite éducative. Adopter des stratégies afin de concilier adéquatement les études et le travail est un des éléments cruciaux à considérer, surtout sachant que 69 % des jeunes estriens occupent un emploi-étudiant. C'est pourquoi la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) ont choisi la rentrée scolaire pour lancer un message clair aux employeurs, aux étudiants et à leurs parents : les études sont la priorité, durant toute l'année scolaire.

Au cours des prochaines semaines, plusieurs efforts seront déployés afin de rejoindre les différents publics. Le Projet PRÉE sollicite ses partenaires des milieux scolaires, communautaires, municipaux, et des affaires à prendre part à cette campagne et à diffuser des messages de sensibilisation par l'intermédiaire de leurs différents moyens de communication. Les médias sont invités à faire de même.

Quelques faits saillants de la conciliation études-travail chez les jeunes de l'Estrie¹

- 69 % des jeunes estriens, âgés entre 15 et 25 ans, occupent un emploi durant leurs études;
- 43 % de ceux-ci consacrent plus de 15 heures par semaines à leur emploi;
- 20 % des étudiants occupent deux emplois ou plus;
- 33 % des jeunes ont déjà pensé interrompre leurs études en raison de difficulté de conciliation études-travail.
- Les jeunes travaillent surtout pour : payer des sorties (83 %), économiser (82 %), acquérir de l'expérience (76 %), effectuer des paiements (74 %) et acheter une voiture (71 %).

« Ces statistiques parlent d'elles-mêmes. La conciliation études-travail touche un grand nombre de jeunes estriens. Ainsi, il est primordial de fournir aux jeunes, aux employeurs et à leurs parents des outils afin de permettre une conciliation études-travail favorable à la persévérance scolaire et à la réussite éducative de nos jeunes. », explique Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE.



¹ Enquête menée en 2015 en Estrie auprès des jeunes de 15 à 25 ans par le Centre d'études et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CERTA). Pour un résumé des faits saillants, voyez la <u>fiche La conciliation études-travail chez les jeunes de l'Estrie</u>.

Quelques outils afin de sensibiliser à la conciliation études-travail

Capsule vidéo Je choisis mon employeur

Une vidéo <u>je choisis mon employeur</u> (<u>l choose my employer</u>) a été produite et mise en ligne à l'intention des jeunes. Cette capsule de 30 secondes explique l'importance d'une bonne gestion du temps pour arriver à bien concilier études et travail.

<u>Jechoisismonemployeur.com</u>

Le site <u>jechoisismonemployeur.com</u> fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent y trouvent également des informations et des outils leur permettant de soutenir la conciliation études-travail.

Jeconcilie.com

<u>Jeconcilie.com</u> est un outil interactif sous forme de questionnaire en ligne à remplir par le jeune. Il permet à celui-ci d'obtenir un aperçu rapide de sa situation au regard de ses études, de son travail et de sa santé. Selon son profil, plusieurs conseils pratiques, stratégies et pistes de réflexion lui sont proposés afin de mieux concilier les différentes facettes de sa vie et d'accorder la priorité à sa réussite scolaire.

ParentEstrie.com

Le site <u>ParentEstrie.com</u> met à la disposition des parents un répertoire de ressources, tout particulièrement de ressources disponibles ici, en Estrie. ParentEstrie.com se veut un carrefour des meilleurs contenus et références pour aider les parents à favoriser la réussite éducative de leur enfant. Le site regroupe des dizaines d'articles sur des sujets variés, dont plusieurs traitants de la conciliation études-travail.

La conciliation études-travail, c'est l'équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et les études. On parle d'une bonne conciliation lorsque l'étudiant-employé donne sa priorité aux études et qu'il y consacre le temps nécessaire pour assurer sa réussite. Conciliation études-travail Estrie encourage la persévérance scolaire en sensibilisant les employeurs et les étudiants à l'importance de bien concilier les études et le travail. Occuper un emploi durant les études comporte des avantages. Il faut cependant trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. C'est en agissant ensemble que nous pouvons créer un impact, dans l'intérêt de nos jeunes qui formeront la relève de demain. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

-30-

Source : Élaine Charest, conseillère en communication

Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)

Téléphone: 819 847-1610, poste 18816 communication.pree@csdessommets.qc.ca

Pour information

ou entrevue : Josiane Bergeron, coordonnatrice

Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) Téléphone : 819 847-1610, poste 18875 | Cellulaire : 819 574-3916

bergeronj@etsb.qc.ca

